

- ( 4 )
- 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?
- A. En argent, bled, vin, ou bois?
- B. De quelle source dérive-t-elle? comme de
- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisse communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Elle Consiste 10 le demi pose de terrain indiqué; en ce qui est En fait quatre francs provenant de l'intérêt de quelques anciens billets dont on ignore la source de plus douze francs et 10 sols provenant d'une dotation que le ci devant Gouvernement a eu fait

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école?
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
  - b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
  - c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
  - d. District
  - e. Canton

62

N.° 32.

Maracon

Un Village

Une Commune

La paroisse, le Village a son agent

D'Oran

Du Leman

- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Il a le Very jndexis Saltra, Palerieu & Maracon  
Une maison dite la Charbonniere & quelques autres qui n'ont point de nom particulier

- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Elle sont toutes comprises dans la circonférence d'un quart d'heure.

- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Il a 33 Enfants qui la fréquentent tous de Maracon,

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Il y en a trois Comprises dans cette circonférence

a. Leurs noms.

Ecolleaux a quart de lieue; & la Rogive a demi lieue

b. Leurs distances réciproques.

La Rogive est a trois quart de lieue d'Ecolleaux; & une Lieue & demy de la Rogive.

II.

INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

La lecture l'écriture l'Orthographe l'arithmétique & la Religion.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

On tient deux Ecoles en hiver & une en été; trois heures le matin & deux heures le soir.

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Le Catechisme & le Recueil de Pasage

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?

On observe autant que possible ceux qui sont prescrits par le Pasteur.

9°. Durée de l'école chaque jour?

Cinq heures en hiver, & trois en été.

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

Ils sont distribués en deux classes

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

Jadis les Ministres faisoient la nomination Et le Baillif l'élection

b. D'où est-il?

De Maracon

c. Son nom

David Gabriel Serex

( 3 )

d. Son âge.

Des l'an 80.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

Sept enfans

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Des l'an 1780

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

a Maracon déjà Subide de son Père déjà Regent a Maracon

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

aucune

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

Ils en a 33 qui en hiver sont assés assidus mais en été pas autant

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

Il n'y en a point

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

De la Paroisse 19 L. 8 S. De longueur cede par le Ci devant Gouvernement & de la Commune 36 L. 15 S. Non

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

Rien

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Rien

15°. Bâtiment de l'école.

Point

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

Le Regent fournit la chambre sans qu'il aye rien assigné a cela

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*En argent 65 Messel 13 quarterons ny Vin ny bois que des buches en hiver*

*quant a l'argent Comme il est déjà Marqué & depuis de la Paroisse de Balinier de la Commune de Charavon Et des Longuelets les 3/10 payer par la Nation*

*Leur deux différens. Ligats 14 Pils d'interet annuellement*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

64

*Esperes 33.*

*Esperes & Vibroye*

*Sont des Villages*

*les deux forme à hameau une Commune*

*de la paroisse d'Oron la Ville Esperes dépend de l'agent de Châtillon & Vibroye a son agent*

*District d'Oron*

*Canton du Léman*

*les plus icartes sont de quart d'heure*

*A Esperes se rendent le pellerot la Verunche & Bretonnaine a Vibroye la Chau & Crispillans*

*les plus éloignées sont d'un quart d'heure*

*A Esperes 45 a Vibroye 25*